



CE N'EST PAS MOI LE COUPABLE !



P.8

Les déjections canines :
un problème persistant
qui nécessite une action urgente



CONVENTION

Signature de l'aide aux communes



CD90-JELAMI

Le Département, partenaire des Communes, subventionne nos projets par l'intermédiaire du plan d'aide aux communes.

Ainsi, le maire Baptiste Guardia a signé la convention allouant une aide de 14 000 euros, en présence de Florian Bouquet, Président du Département et de Maryline Morallet, conseillère départementale, tous deux élus de notre canton de Châtenois les Forges.

Ces 14 000 euros sont répartis de la manière suivante : 7 000 euros pour la sécurisation de la rue de Belfort par la mise en place de feux tricolores et 7 000 euros pour le changement des abribus phase 2. Nous remercions le Département de cet engagement auprès des communes du Territoire de Belfort.

KITRITOU RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS SUR LES DÉCHETS

Vous ne savez pas quoi faire d'un de vos déchets ? Vous voulez consulter votre calendrier de collecte ? Kitritou vous donne toutes les informations nécessaires pour bien trier !

Kitritou est incollable sur les déchets. Mais qui est Kitritou ? C'est un sympathique petit écureuil, et désormais l'assistant de tous les habitants du Grand Belfort ! Grâce à lui, les informations liées au tri sont centralisées et plus accessibles. Si vous vous posez une question au moment de trier, demandez-lui, et il vous transmettra tout ce que vous devez savoir. Il met à votre disposition des informations pratiques concernant notamment les déchetteries et les structures de l'économie circulaire, et une carte localisant les points de collecte.

i Kitritou vous attend en bas à droite de toutes les pages de la rubrique déchets, sur le site grandbelfort.fr



SOMMAIRE

BUDGET	4
Le budget primitif 2023	
VIVRE ENSEMBLE	6
Les règles de bon voisinage Les déjections canines : un problème persistant qui nécessite une action urgente	
VIE DE LA COMMUNE	9
Marion Folacci, consultante immobilier Merci à la boulangerie Molle Une kiné de Bourogne couronnée !	
JEUNESSE	10
Le Studio	
ENFANCE	11
« On baptise le périsco » On prépare déjà la rentrée ! Groupe Scolaire "Les Étoiles" « Pourquoi choisir l'allemand ? Warum Deutsch wählen? »	
ASSOCIATIONS ET SOLIDARITÉ	11
Les activités du Foyer Rural & Action Culturelle Toujours plus d'activités pour les Archers du Royal « Une Rose, un Espoir » Les Gazelles Comtoiz' UNC : Assemblée générale Baraka-Lao	
CÉRÉMONIE	17
8 mai au Monument aux Morts : jour de commémoration	
CULTURE	18
À la médiathèque Espace Multimédia Gantner	
BRÈVES	20
La tonte différenciée : une approche révolutionnaire	



Bulletin Municipal de Bourogne
N°10 - Juin 2023
Publication de la Ville de Bourogne
Directeur de la publication : Baptiste Guardia
Rédacteur en chef : Guy Hudelot
Conception et impression : Elephant Com and Events
Dépôt légal en cours
Tirage : 900 exemplaires



Bourignaises et Bourignais,



Baptiste Guardia
Maire de Bourogne

En ce mois de juin, je tiens à m'adresser à vous, à travers notre bulletin municipal, afin de vous faire part d'un sujet qui préoccupe bon nombre d'entre nous : les déjections canines.

Tout d'abord, permettez-moi de souligner l'importance de maintenir notre ville propre et agréable pour tous. Les déjections canines sont un problème persistant qui nuit non seulement à l'aspect visuel de nos rues et de nos parcs, mais qui représente également un risque pour la santé publique. Il est de notre devoir collectif de veiller à ce que chacun puisse profiter de notre belle ville dans des conditions optimales.

Il est essentiel que les propriétaires de chiens assument pleinement leurs responsabilités envers notre communauté. L'adoption d'un animal de compagnie implique des devoirs et obligations, dont le ramassage des déjections.

La solution est simple et accessible, il suffit de prendre un sac à déjections avant de sortir avec son compagnon à quatre pattes et, je sais que de nombreux propriétaires le font déjà.

En tant que maire, je m'engage à renforcer les mesures de prévention et de répression afin de lutter contre ce problème persistant. Ainsi, un arrêté municipal a été pris dans ce sens afin de mettre en place une amende plus dissuasive pour les contrevenants qui ne respectent pas les règles élémentaires de propreté.

Je terminerai ce propos en répondant à une question : « Pourquoi ne pas mettre en place des distributeurs de sacs à déjections ? »

Pour être honnête, j'ai étudié la question, mais plusieurs raisons m'ont motivé à ne pas franchir le cap. Tout d'abord sur l'aspect écologique, je ne souhaite pas mettre du plastique à disposition, les collectivités doivent tendre à plus de gestes envers l'environnement. Oui, il y a des possibilités de sacs écologiques mais là, les coûts doublent voire triplent. Enfin, je ne pense pas que ce soit à tous les concitoyens de payer à travers l'impôt, les consommables des propriétaires de chiens.

Pour conclure sur une note plus joyeuse, nous renouons cet été avec les festivités. Ainsi, nous avons eu l'occasion de nous retrouver lors de la Fête de la musique, et nous nous retrouverons aux Flâneries d'été, en partenariat avec le Conseil Départemental. Bien entendu, ceci n'est pas tout, la Médiathèque, l'Espace Multimédia Gantner et nos associations vous proposeront des activités tout au long de l'été.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Bien cordialement,

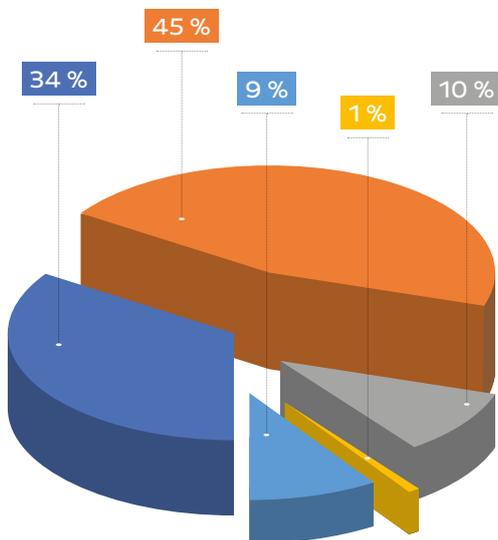
Le maire, Baptiste Guardia

Le budget primitif 2023

LE MARDI 11 AVRIL, LE BUDGET DE LA COMMUNE, POUR L'ANNÉE 2023, A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ. LA COMMUNE CONTINUE D'INVESTIR POUR LE BIEN GÉNÉRAL DE SES HABITANTS. AU PROGRAMME, DES INVESTISSEMENTS QUI CONCERNENT UN ENSEMBLE DE THÉMATIQUES VARIÉES INDISPENSABLES À LA VIE QUOTIDIENNE DU VILLAGE. DÉCOUVREZ LES PRINCIPALES DÉPENSES MAIS AUSSI LES GRANDES ORIENTATIONS POUR CETTE ANNÉE.

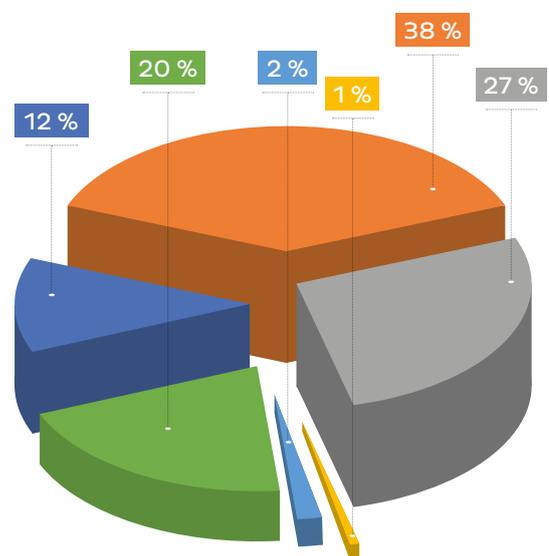
Fonctionnement

DÉPENSES



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (ELECTRICITÉ, CARBURANTS, EAU, FOURNITURES, ASSURANCES...)
623 846 €
- CHARGES DE PERSONNEL
829 700 €
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS...)
179 459 €
- CHARGES DE GESTION FINANCIÈRE
15 375 €
- ATTÉNUATIONS DE PRODUITS
168 000 €
- VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT
280 267 €

RECETTES



- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES
131 650 €
- IMPÔTS ET TAXES (TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET NON BÂTIES, TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES)
409 866 €
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
291 627 €
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
7 087 €
- ATTÉNUATION DE CHARGES
18 358 €
- EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
218 641 €

Section d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement correspondent aux travaux qui modifient le patrimoine de la collectivité. Elles sont votées par opération comme détaillé ci-dessous. Diverses écritures financières d'un montant de 764 831 € y sont ajoutées telles que le remboursement d'emprunts, le solde d'investissement reporté et les opérations d'ordre.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

943 959 € (dont virement de la section de fonctionnement : 280 267 €)



LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

La commune est très dépendante des dotations versées par l'État. Décidées par la loi de finances chaque année, ces recettes qui permettent de financer le fonctionnement de la collectivité, fluctuent et font l'objet d'un calcul complexe.

Pour 2023, la Dotation Globale de Fonctionnement composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Rurale et de la Dotation Nationale de Péréquation représente 28 646 € du chapitre «dotations, subventions et participations» contre 222 166 € en 2014 soit une diminution de 87%.

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
Football club de Bourogne <i>Club sportif adultes et enfants</i>	4 000 €
Baraka lao <i>Association de soutien au Burkina Faso</i>	2 000 €
Les galopins <i>Association de promotion du bien-être des enfants bourignais, à travers l'organisation de manifestations variées</i>	800 €
Une rose un espoir <i>Association de lutte contre le cancer</i>	100 €
L'arche de Mallo <i>Lutte contre la prolifération des chats</i>	1 000 €
Foyer socio-éducatif du collège Lucie Aubrac de Morvillars <i>Association de promotion du cadre de vie des collégiens</i>	100 €
Le souvenir français comité de Bourogne <i>Association en mémoire des morts pour la France</i>	300 €
Collectif résistance déportation 90 <i>Association organisant des manifestations sur le thème de la résistance (concours, expositions)</i>	100 €
Jeunes sapeurs pompiers des tourelles <i>Association d'entraide des jeunes sapeurs-pompiers</i>	300 €
Enfants de rêves et d'espoir <i>Association de soutien des enfants handicapés du canton de Châtenois les Forges</i>	50 €
TOTAL	8 750 €

Détail travaux



PROJET CANTINE

+ EXTENSION PÉRISCOLAIRE

- Lancement des études : 5 000 €

- Maîtrise d'œuvre pour le projet de la cantine : 38 864 €



RÉFECTION DES ROUTES

- À ce stade du budget, une réserve a été prévue pour le programme voirie de 70 000 €, ce montant correspond au reste à charge maximal de la commune estimé. Nous sommes encore en attente de notification de subvention afin de programmer le lancement de la réfection de la rue du Pâquis (142 998 €) et de la Tuilerie (devis en cours) et la sécurisation du talus rue Lablotier (38 928 €)

- Contrat de maîtrise d'œuvre pour travaux rue du Pâquis et rue Lablotier : 4 950 €



CRÉATION FEUX TRICOLORES RUE DE BELFORT

24 917 €

→ Subvention

Département : 7 000 €



MISE PLACE PANNEAUX SOLAIRES POUR LES RADARS DE VITESSE

2 124 €



ÉCLAIRAGE MAIRIE

9 588 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC PHASE 2

89 454 €

→ Subventions

État : 14 924 €

Territoire d'Énergie 90 : 7 815 €



INSTALLATION SYSTÈME D'ALARME INCENDIE FOYER RURAL

2 316 €



ABRIBUS PHASE 2

34 283 €

→ Subventions

SMTC : 4 500 €

Département : 7 000 €



EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

135 717 € (364 € par habitants)

RAPPEL

Les règles de bon voisinage

NOUS AVONS LA CHANCE D'HABITER DANS UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET POURTANT IL FAUT RÉGULIÈREMENT RAPPELER LES RÈGLES À RESPECTER POUR VIVRE TOUS EN HARMONIE. LA VIE EN SOCIÉTÉ SUPPOSE LE RESPECT DE CERTAINES RÈGLES DE « SAVOIR VIVRE », DONT BEAUCOUP SONT DICTÉES PAR LE BON SENS : RESPECT DES AUTRES, RESPECT DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS...



LE BRUIT

Pour la tranquillité du voisinage, le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, pétards, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage, mais aussi des piscines...

Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que conformément à l'arrêté municipal.



LES ANIMAUX

Conformément à l'arrêté municipal, il est interdit de laisser divaguer les animaux. Les chiens errants saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière. Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de la fourrière et de l'amende due à l'infraction.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal sous peine d'amende.



ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 1.80m (comme indiqué dans le règlement de notre PLU), voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



ÉLAGAGE

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



DÉSHERBAGE DES TROTTOIRS

En toutes saisons, les propriétaires ou locataires, riverains de la voie publique, sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes – depuis la limite de propriété – jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.



Retrouvez tous les arrêtés municipaux et préfectoraux sur le site internet de Bourogne : www.bourogne.fr rubrique Mairie.



TRAVAUX D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer

ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.



Vous débutez des travaux ? Vous avez un doute ? Devez-vous demander une autorisation ?
Un coup de fil au 03 84 27 81 73 et vous obtiendrez la réponse en un instant.

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?



DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

STOP !

Les déjections canines : un problème persistant qui nécessite une action urgente

LES RUES DE NOTRE VILLAGE ET NOS PARCS PUBLICS SONT RÉGULIÈREMENT SOUILLÉS PAR LES DÉJECTIONS CANINES, UN PROBLÈME QUI PERSISTE MALGRÉ LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION.

Cette situation est **INACCEPTABLE** et nécessite une action urgente de la part des propriétaires de chiens pour assumer leurs responsabilités et maintenir un environnement propre et sain pour tous.

Les déjections canines posent de multiples problèmes. Tout d'abord, elles représentent un danger pour la santé publique. Les excréments de chiens contiennent des bactéries, des parasites et des virus qui peuvent être transmis aux humains, en particulier aux enfants qui jouent souvent dans les parcs. Les maladies telles que la toxocarose, la giardiose et la salmonellose sont des exemples des risques encourus.

En outre, les déjections canines détériorent l'aspect visuel de nos rues et de nos espaces publics. Rien de plus désagréable que de marcher sur un trottoir jonché d'excréments ou de trouver une aire de jeux pour enfants souillée par des déjections.

Cela crée une image négative de notre commune et diminue la qualité de vie de ses habitants.

Il est temps d'agir collectivement pour résoudre ce problème qui affecte notre quotidien. Les déjections canines sont réellement un fléau. En tant que citoyens responsables, nous devons tous œuvrer ensemble pour garantir des espaces publics propres et sûrs.

Une grande campagne de communication est lancée cet été afin de sensibiliser les propriétaires de chiens négligents.

Certains prétendent ne pas avoir le temps ou les moyens de ramasser les déjections de leur animal, mais cela ne justifie en aucun cas leur comportement irresponsable.

C'est pourquoi le Maire, Baptiste Guardia, a pris un arrêté municipal portant l'amende à 70 euros pour non-ramassage des déjections.



**PROPRIÉTAIRES DE CHIENS
ASSUMEZ VOS RESPONSABILITÉS !**



AGENCE

Marion Folacci, consultante immobilier

MARION, INSTALLÉE À BOUROGNE DEPUIS 2 ANS ET CONSULTANTE IMMOBILIER INDÉPENDANTE CHEZ MEGAGENCE, SE FERA UN PLAISIR DE VOUS CONSEILLER ET DE VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS.

Originaire de Dijon, elle réalisa ses études à l'école supérieure de commerce de Dijon. Afin de poursuivre ses projets personnels, elle décide de rejoindre son compagnon Belfortain et emménagea alors dans notre jolie région. Sa formation et ses diverses expériences professionnelles lui ont permis d'acquérir polyvalence et une bonne maîtrise de la relation

client, deux qualités essentielles pour travailler dans le monde de l'immobilier. Déterminée et passionnée par ce métier, elle donne toujours le meilleur d'elle-même pour satisfaire ses clients et mener à terme de nouveaux projets de vie palpitants. Vous l'avez peut-être déjà rencontrée lors de ses activités de prospection, elle est disponible pour répondre



Marion Folacci

à toutes vos questions, réaliser des estimations et pour vous accompagner dans vos projets d'achat ou de vente.

→ Contact:

06 24 18 00 57

marion.folacci@megagence.com

www.megagence.com/votre-consultant/marion-folacci/10470

Marion Folacci Megagence

GÉNÉROSITÉ

Merci à la boulangerie Molle

Partant du constat que l'inflation a diminué le pouvoir d'achat, le boulanger de Bourogne, Michel Molle a décidé d'offrir le goûter aux enfants de l'école de Bourogne.

Ainsi, en février et mars, tous les jeudis, entre 30 et 50 enfants ont pu savourer boules aux pépites de chocolat, pains au lait avec barre de chocolat suisse...

Merci beaucoup à Michel et Christelle pour cette initiative pleine de générosité et d'humanité !

MISS

Une kiné de Bourogne couronnée !

SON SOURIRE ET SA GENTILLESSE AU CABINET DE M.BEUCHER N'ONT ÉCHAPPÉ À PERSONNE. ET VOILÀ QU'EN PLUS, ROMANE FERNANDEZ, UNE DE NOS KINÉSITHÉRAPEUTES, VIENT DE DÉCROCHER LE 14 MAI DERNIER SON ÉCHARPE DE MISS PAYS DE BELFORT MONTBÉLIARD.

À 23 ans, elle représentera la Franche-Comté à l'élection régionale le 20 octobre prochain à la Commanderie à Dole, sa ville natale. Très fière d'avoir décroché ce premier titre, celle qui aime aider les gens à aller mieux compte sur vous pour aller plus loin dans cette aventure. Comme c'est le public qui décidera, elle a besoin de vos votes ce soir-là ! Vous pouvez déjà acheter vos places sur le site www.billetweb.fr/election-de-miss-franche-comte-2023. Vous pouvez la suivre sur les réseaux sociaux

pour lui montrer votre soutien, sur Instagram [romanefernandezoff](https://www.instagram.com/romanefernandezoff) ou sur Facebook [romanefernandez](https://www.facebook.com/romanefernandez).

Elle envisage d'apprêter un bus, ou plusieurs en fonction des inscriptions, pour faire le trajet jusqu'à Dole le 20 octobre. Si vous avez envie de faire partie de l'aventure sans vous soucier du transport, vous pouvez lui envoyer un mail pour réserver votre place à l'adresse suivante : romane.fernandez.m@orange.fr.



Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de cette aventure et bien évidemment, nous serons parmi ses plus fidèles supporters !



CLUB ADOS

leStudio

VACANCES DE PRINTEMPS – RETOUR EN IMAGES



Néolaser et Bowling – Starbowl Audincourt

Mini séjour à la Base Nautique du Malsaucy - 2 jours et 1 nuitée

CRÉATION EN PALETTES DU SALON DE JARDIN DU CLUB ADOS

Ce sont 22 jeunes inscrits au club ados qui ont pu profiter durant cette semaine de 4 jours d'un large choix d'activités : préparation des repas pour le mini-séjour au Malsaucy et des goûters pour le club ados, fabrication en petit groupe du salon de jardin en palettes (utilisation de ponceuses, perceuses) et surtout 2 jours à la base nautique du Malsaucy. Certes les journées étaient fraîches, mais chaudes en intensité : canoë, tir à l'arc, sortie VTT et course d'orientation. Un petit avant-goût du mini-séjour qui sera organisé en juillet.



Réouverture du Club le mercredi 6 septembre à partir de 14h.

Pour les nouveaux inscrits, vous pouvez venir découvrir le lieu, rencontrer l'animateur, rencontrer les anciens adhérents, lors de cet après-midi « découvertes »



Inscription pour l'année 2023-2024 :

Les anciens comme les nouveaux inscrits doivent renouveler leur dossier d'inscription, vous pourrez venir chercher le dossier, lors de la permanence du samedi 2 septembre de 14h à 18h.

Adhésion à l'année

- Ados de Bourgogne : 20 €
- Ados hors commune 25 €
- + Supplément pour les sorties
- Activités payantes vacances scolaires : selon la grille tarifaire (modulation en fonction du quotient familial).

→ Pour toutes demandes de renseignements, pour découvrir nos programmes, n'hésitez pas à contacter :
Le Club Ados « Le Studio »
6, rue des Écoles
servicejeunesse@bourgogne.fr ;
pduarte@bourgogne.fr
Tél. : 07 45 06 80 40
Facebook : @Club Ado de Bourgogne
Instagram : @le_studio_90



À L'AVENTURE

« On baptise le pÉRISCO »



ON BAPTISE LE PÉRISCOLAIRE AVANT DE DÉCOLLER POUR UN TOUR DU MONDE... L'OPÉRATION « ON BAPTISE LE PÉRISCO » A DÉBUTÉ EN JANVIER 2023. APRÈS DEUX VOTES DES USAGERS, LE NOM RETENU EST « SAUTE-MOUTON ».

C'est donc muni de son plus beau patronyme que le centre de loisirs Saute-Mouton de Bourogne est parti en voyage autour du monde pour les vacances d'avril. Un tour du monde de quatre jours balayant quatre continents : Européen, Asiatique, Américain et Africain. C'est près de 35 enfants, qui ont découvert, à

travers les activités proposées, de nouvelles traditions, de nouveaux paysages, des jeux ou sports, des personnages emblématiques, de la cuisine d'ailleurs et quelques anecdotes un peu farfelues... Une petite fenêtre sur le monde le temps d'une semaine !

INSCRIPTIONS

On prépare déjà la rentrée !

UNE CAMPAGNE D'INSCRIPTION DU 3 AU 28 JUILLET 2023...

En effet, afin de faciliter les inscriptions des enfants aux services périscolaires et centre de loisirs de l'année scolaire prochaine, il est important d'anticiper !

Les anciens comme les nouveaux inscrits doivent renouveler leur dossier d'inscription auprès de la directrice Mélanie Peltier (periscolaire@bourogne.fr). Pour ce faire, c'est très simple, tous les documents sont disponibles via le site internet de la ville www.bourogne.fr, dès la page d'accueil. Une fois ces documents téléchargés et remplis, il vous suffit de les envoyer par mail, à l'adresse ci-dessus. Si vous étiez déjà inscrit aux services l'année dernière, l'accès au portail famille sera alors reconduit. Si c'est la première fois que vous souhaitez bénéficier de ces services, un accès vous

sera créé et un code d'accès vous sera alors transmis. **Nous restons à votre disposition.**

i Le nombre de places d'accueil est restreint, merci de respecter la période d'inscription.

→ Pour plus d'informations : n'hésitez pas à contacter le périscolaire au 07 67 58 86 12 ou au 03 84 27 78 53.

LANGUES

Groupe Scolaire "Les Étoiles" « Pourquoi choisir l'allemand ? Warum Deutsch wählen? »

Anne Catherine Mehl, intervient en allemand à l'école de Bourogne et ailleurs depuis 2016. À l'école primaire « les Étoiles », 14 élèves ont profité en 2022/2023 de son expertise germanique. Originare d'Alsace, la langue de Goethe est ancrée en elle. L'apprentissage de l'allemand à l'école est important dans une région frontalière avec l'Allemagne. De plus, l'allemand est la langue maternelle la plus parlée de l'union Européenne. C'est une langue commerciale et économique. L'Allemagne est le premier partenaire économique et politique de la France au sein de l'Union Européenne.

Contrairement aux idées reçues, l'allemand n'est pas plus difficile que l'anglais beaucoup de mots étant similaires voire identiques. En avril et mai, Anne-Catherine est intervenue en classe de grande section pour sensibiliser les futurs CP à l'allemand car les parents sont amenés à se positionner en juin pour choisir la langue qu'apprendront leurs enfants dès septembre au CP.

Cette initiation est essentielle car les enfants ont pu avoir un premier contact avec l'allemand qui les aidera à faire leur choix. En juin 2023, un seul enfant a prévu de faire allemand, mais rien n'est figé, discutez en avec vos enfants et n'hésitez pas si votre enfant le souhaite, laissez le apprendre l'allemand, das ist sehr gut !!! »

CÉDRIC VIATTE



FR&AC

Les activités du Foyer Rural & Action Culturelle



CARNAVAL

Cette année nous a vu renouer avec le traditionnel défilé de carnaval, dont la dernière édition remontait à 2019 ! Et le beau temps, ce 18 mars, était de la partie. Cette fois encore, la fanfare Saint-Michel de Voujeaucourt a entraîné plus de 150 participants tout le long du parcours, avant que nous ne nous retrouvions au Foyer Rural pour le

lancer de confettis, la boum des enfants et la dégustation de beignets de carnaval et boissons. Merci à tous les participants et bénévoles (décoration du foyer, sécurité du cortège, confection de beignets, photos...) qui ont contribué au succès de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine.



JEUX DE SOCIÉTÉ

Nous avons aussi organisé cette année quatre soirées ou après-midi jeux de société, fréquentés à chaque fois par une dizaine de familles qui ont grandement apprécié. Nous espérons reconduire ces moments l'année prochaine, ponctuellement ou si nous le pouvons, à fréquence mensuelle.



HIP-HOP

Du côté des sections, nous vous avons parlé dans le dernier bulletin du hip-hop animé par Maâti et de la possibilité de participer aussi à des compétitions. Voici une photo d'une équipe en compétition, et quelques témoignages de parents d'enfants adhérents.

« Mon fils participe aux compétitions, il prend plaisir et vit une belle expérience. »

« Mon fils et moi même sommes satisfaits de sa formation de hip-hop avec Maati. Bonne ambiance de groupe, et de l'autorité avec les jeunes. Je recommande fortement. »

« Mes filles adorent y aller, elles apprennent tout en s'amusant ! »

CLUB COLETTE

Le club Colette a redémarré depuis fin mars, un vendredi après midi sur deux, dans les locaux de l'école de musique. Un petit groupe animé par la jeune Clémence se retrouve pour papoter, jouer à des jeux divers (cartes, plateau, quiz), découvrir de nouvelles activités (yoga sur chaise, bricolage), bref, passer un bon moment. N'hésitez pas à les rejoindre à la rentrée

ATELIER TERRE

Quant à la section atelier terre, elle fonctionne depuis décembre 2022 avec huit participants. Chacun peut y expérimenter différentes techniques de modelage et plusieurs sortes de terre. Après séchage, les sujets sont portés en cuisson à plus de 1 000 degrés. Dans une ambiance à la fois studieuse et décontractée, les progrès sont rapides !

→ **Contact :**
Marie Agnès
bulet.ma@gmail.com



PROGRAMME INDICATIF DES ACTIVITÉS PROPOSÉES À LA RENTRÉE

→ **Pour plus d'informations :**
Fr&Ac 06 51 38 32 87 ou Eva au 07 82 48 72 65
Suivez nous sur Facebook : facebook.com/bourogne.frac/

	PUBLIC	JOUR(S)	HORAIRES	CONTACT
ATELIER TERRE	à partir de 16 ans	lundi	17h30 - 19h30	Marie-Agnès Bulet bulet.ma@gmail.com
AQUARELLE	à partir de 16 ans	mardi	19h30 - 21h30	Jean-Michel Bassi 06 63 79 39 76
BADMINTON	à partir de 12 ans	lundi mercredi	19h - 22h 19h30 - 22h	Florent Marcjan 06 50 07 34 39
CARDIO FIT NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LE RENTRÉE	ados / adultes	lundi	19h15 - 20h15	Éva Humair 07 82 48 72 65
CLUB COLETTE		une semaine sur deux vendredi après-midi à confirmer		Éva Humair 07 82 48 72 65
DANSE	à partir de 3 ans	en principe mardi soir et mercredi après-midi	horaires à confirmer	Emma Trousselle 07 61 55 76 78 Océane Malnati 07 70 68 48 32
GYM DOUCE	adultes	jeudi	10h30 - 11h30	Chantal Carnot 07 70 70 52 26
HIP-HOP	à partir de 6 ans	mercredi	6 - 11 ans : 13h30 - 14h30 12 ans et + : 14h30-15h30	FR&AC 06 51 38 32 87
JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE À CONFIRMER	tout public	1 vendredi / mois	18h - 21h	Éva Humair 07 82 48 72 65
PEINTURE	adultes	vendredi	14h - 17h	Bernard Manné 06 59 07 27 31
YOGA	adultes	mardi jeudi jeudi	9h-10h 18h15 - 19h15 19h30-20h30	Marie-Laure Viatte 06 76 25 73 34
ZUMBA NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LE RENTRÉE	ados / adultes	lundi	19h15 - 20h15	Éva Humair 07 82 48 72 65

TIR À L'ARC

Toujours plus d'activités pour les Archers du Royal

FORT D'UNE TRENTAINE D'ADHÉRENTS, LE CLUB DE TIR À L'ARC DE BOUROGNE ET DE VÉZELOIS MULTIPLIE LES ACTIVITÉS POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE SES ARCHERS.



Bien que la rentrée 2023-2024 s'effectuera courant septembre au gymnase de Bourogne, les bénévoles accueillent les personnes intéressées dès 7 ans, pour tout renseignement tout l'été au fort de Vézelois pour la découverte du tir à l'arc.

→ **Contact :**

lesarchersduroyal@live.fr
Nous suivre sur Facebook :
@archersduroyal



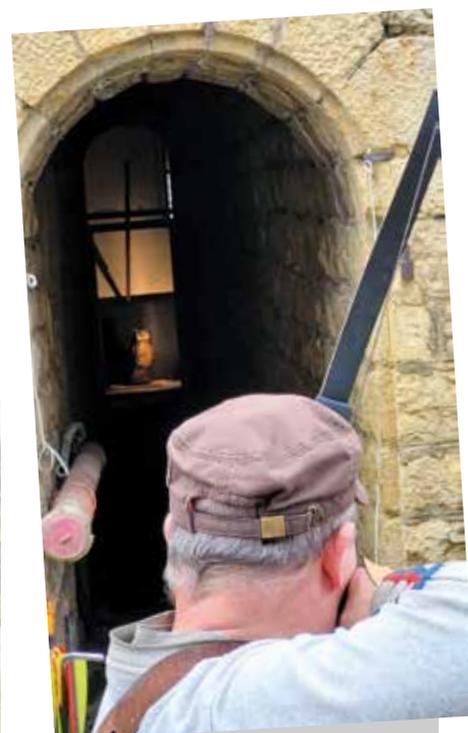
Les consultations sont exclusivement sur rendez-vous, les jours de présence : lundi après-midi, mardi et mercredi en journée, samedi matin.

Les rendez-vous se prennent par téléphone.

Avec le retour des beaux jours, les tirs s'effectuent davantage au fort de Vézelois en extérieur qu'au gymnase de Bourogne. Cela a permis l'organisation d'une compétition de tir parcours sur cibles 3D (animalières) début mai rassemblant plus de 70 participants. Un beau succès pour les bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts pour développer et entretenir les nombreuses infrastructures du club. Les adeptes de compétitions peuvent

ainsi se préparer au mieux en vue des compétitions nationales et internationales de l'été sur lesquelles le club sera représenté pendant que les tireurs loisir se réunissent pour de bons moments.

En janvier 2024, le gymnase de Bourogne accueillera une nouvelle compétition de tir en salle, suite au beau succès de la première édition en janvier 2023.



BILAN

« Une Rose, un Espoir »

VENDREDI 26 MAI 2023 S'EST TENUE L'ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION « UNE ROSE, UN ESPOIR » (SECTEUR DE BELFORT), PRÉSIDIÉE PAR LEUR RESPONSABLE CYRIL FLOTAT. ELLE A DRESSÉ LE BILAN DE L'ACTION ANNUELLE DU DERNIER WEEK-END D'AVRIL POUR LE TERRITOIRE DE BELFORT.



Les motards étaient accueillis par nos élus et bénévoles devant la Médiathèque (point de rassemblement du village) afin de les soutenir moralement et joyeusement en leur offrant des boissons, des madeleines et d'autres gâteaux...

Vous avez peut-être pu les voir et les rencontrer lors de leur tournée dans le village ; ils sont sûrement venus frapper à votre porte pour vous proposer les fameuses roses de l'espoir.

L'argent récolté permettra de cofinancer l'achat de matériel médical pour l'Hôpital de Trévenans, représenté par leur directeur, Monsieur Pascal Mathis. Cet argent contribuera notamment à l'acquisition d'un cystoscope numérique. Cet appareil permet d'examiner précisément la muqueuse de la vessie et de l'urètre dans la détection des formes de cancer en urologie.

JEAN-MICHEL BASSI



L'association nous a déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine et a remercié notre commune pour sa participation depuis plusieurs années.

APPEL

Les Gazelles Comtoiz'



Les Gazelles Comtoiz', c'est notre histoire, et celle de notre grand projet : partir au Maroc en avril 2024 pour participer au Rallye Aïcha des Gazelles.



Nos passions communes pour le voyage, le dépassement de soi, l'aventure et l'envie de représenter une belle cause nous poussent à nous lancer ce beau défi : nous surpasser lors de ce rallye féminin, au milieu du désert, avec comme unique moyen de nous repérer : la carte et la boussole !



Pour nous aider à récolter les fonds, nous vous invitons à nous rejoindre lors d'une Zumba géante au gymnase de Bourogne le vendredi 25 août 2023 à 18h.

Tarifs

10€ adulte et 5€ enfant

Inscriptions

par téléphone ou mail :
sandrinebouverot@gmail.com
06 76 95 07 02
angelique_chorvot@hotmail.com
07 68 22 79 54

→ Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux
Facebook : Les Gazelles Comtoiz'
- Rallye Aïcha des Gazelles 2024
Instagram : les_gazelles_comtoiz

EN CHIFFRES

- 19 000 roses ont été vendues durant le week-end.
- L'association a pu récolter la somme de 35383€.
- 37 communes ont été traversées durant les 2 jours.
- 220 personnes étaient mobilisées pour travailler dans différents secteurs : motards, organisation des repas, épépinage des roses, ravitaillement de roses... les tâches ne manquaient pas.

Assemblée générale

LE 5 MARS 2023, L'UNC SOLDATS DE FRANCE, SECTION DE BOURGNE ORGANISAIT SON AG AU FOYER RURAL DU VILLAGE. À CETTE OCCASION, IL A ÉTÉ QUESTION DE RENFORCER LES RANGS AVEC DE NOUVEAUX MEMBRES, DE REVENIR SUR L'ANNÉE 2022 ET DES PROJETS ENVISAGÉS POUR LES MOIS À VENIR.

Pour rappel, l'UNC fondée au lendemain de la dernière Guerre Mondiale, accueille en son sein l'association Soldats de France, depuis la fusion, en 1996, des deux structures. Soldats de France rassemblent les non-combattants de toute génération partageant la défense des valeurs citoyennes et du devoir de mémoire.

« L'UNC est une grande famille qui ne peut survivre que grâce aux efforts de ses membres » a souligné Michelle Reuter, présidente de la section bourignaise. Il y a actuellement 45 adhérents. Une minute de silence a été observée en mémoire des disparus. La Présidente a néanmoins voulu rester optimiste, même si les aléas de la vie font que le nombre d'adhérents diminue régulièrement, mais compte sur l'engagement de l'assemblée pour que l'UNC perdure.

Le bilan 2022 fait apparaître une participation à une vingtaine de commémorations officielles. Elle a été représentée par ses porte-drapeaux, Jean-Claude Houdjal, titulaire, Yoann Reuter, et Jean-Pierre Broggi, suppléants. L'UNC est la plus ancienne association de combattants, elle cherche à recruter des militaires des OPEX, concrétisant sa mission mémoriale. Elle s'attache également à proposer des moments de rencontre et de convivialité. L'AG s'est prolongée par un repas paëlla servi à 80 convives.

Le repas champêtre sera renouvelé le 19 août 2023 à l'étang du Lamponot, avec au menu, le jambon à la broche et ses pommes de terre. Elle envisage également deux sorties qui seront définies ultérieurement. La section a décidé de restaurer l'un de ses drapeaux, celui

des Soldats de France, présentant des signes de fatigue, ce projet pourra bénéficier de subventions. Les textes sont lus maintenant par les élèves de CM1/CM2 sous la direction de Cédric Viatte, directeur de l'école.

(Source article de l'Est Républicain paru en mars 2023)



L'UNC participe aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre à Bourgne et, à cette occasion, dépose des gerbes au Monument aux Morts et à l'Écluse n° 7.

JUMELAGE

Baraka-Lao

LES NOUVELLES NOUS PARVENANT DE LAO NE FONT PAS ÉTAT DE PROBLÈME PARTICULIER.



Monsieur Abga Directeur de l'école a été remplacé par Madame Compaore. L'équipe enseignante ainsi que les enfants nous remercient pour toute l'aide de Baraka-Lao. Nous attendons comme à chaque fin d'année scolaire les résultats du CEP des élèves de CM2. L'Assemblée Générale s'est tenue début mai et les membres sortants du CA sont réélus et reconduits dans leur fonction. Le prochain voyage est prévu courant novembre, comme par les années passées. Nous remercions le Conseil Municipal de Bourgne pour la subvention octroyée à notre Association.



BARAKA-LAO RECRUTE...

Les personnes souhaitant nous rejoindre et participer à nos actions sont les bienvenues et sont invitées à prendre contact avec **Éric Hermann, 06 60 84 65 70** ou **e.hermann2@orange.fr**



RETOUR EN IMAGES



8 mai au Monument aux Morts : jour de commémoration

CETTE ANNÉE, LA COMMUNE A INNOVÉ EN INVERSANT L'ORDRE DE LA MANIFESTATION, EN COMMENÇANT PAR COMMÉMORER LES MORTS À L'ÉCLUSE 7.

Les pompiers, les soldats du 1^{er} RA, les porte-drapeaux, ATT Groupe de reconstitution 1914-1918, le maire et les conseillers, les représentants des associations patriotiques étaient présents. Le Colonel Schainquelin était aux commandes avec Jean-Michel Bassi. À cette occasion le Colonel a lu un magnifique texte sur les événements proches de la fin du conflit et sur les 2 soldats morts pour la France, le sergent-chef Damour et



le soldat Georges Ducouloux. Après le dépôt de gerbes par l'UNC, le Souvenir Français et le maire, tout le monde a entonné la Marseillaise, puis s'est rendu au Monument aux Morts de Bourogne.

C'est devant une foule nombreuse que s'est déroulée la cérémonie d'hommage de l'armistice du conflit 1939-1945. Étaient présents, le Maire, les conseillers, les pompiers, une délégation de soldats du 1^{er} RA, et les ATT (voir plus haut) et les porte-drapeaux. Après lecture des différents messages de l'UNC et du Gouvernement, les enfants de CM1 et CM2 accompagnés du directeur de l'école Cédric Viatte ont déposé les gerbes avec les responsables d'associations patriotiques UNC, SF, mais aussi le maire Baptiste Guardia. Après l'hommage aux Morts pour la France, ils ont ensuite chanté la Marseillaise et le Chant des Partisans. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la cérémonie.



Cette année le 1^{er} RA avait installé un véhicule militaire (PVB – petit véhicule blindé) qui a fait la joie des petits mais également des grands.



Nous tenons à remercier tous les participants, porte-drapeaux, pompiers, militaires du 1^{er} RA, enseignants et élèves du groupe scolaire "Les Étoiles" et ATT Groupe de reconstitution 1944-1918.

À la médiathèque

LA MÉDIATHÈQUE A PROPOSÉ 3 ATELIERS DURANT LES VACANCES, LES 3 SESSIONS ÉTAIENT COMPLÈTES, AUSSI BIEN À LA MÉDIATHÈQUE QU'À L'ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER.

RETOUR SUR LES DERNIÈRES ANIMATIONS PROPOSÉES



Séance yoga le samedi 13 mai

14 couples parent/enfant ont participé à l'activité



Ateliers durant les vacances d'avril

La médiathèque a proposé 3 ateliers durant les vacances, les 3 sessions étaient complètes, aussi bien à la médiathèque, qu'à l'Espace Multimédia Gantner.



ANIMATIONS D'ÉTÉ



• SAMEDI 8 JUILLET

Apéro livres à partir de 11h30

• JEUDI 13 JUILLET

Un atelier sera proposé en partenariat avec l'Espace Multimédia Gantner, le matin



Pour connaître le programme des activités et des rendez-vous de la médiathèque : suivez-nous sur Facebook.

HORAIRES D'ÉTÉ

LUNDI	14h-18h
MARDI	fermé
MERCREDI	14h-18h
VENDREDI	16h30-19h
SAMEDI	9h30-12h30 / 14h-18h

À NOTER

FERMETURE

- Samedi 15 juillet
- Du 31 juillet au 24 août inclus

RÉOUVERTURE

- Vendredi 25 août



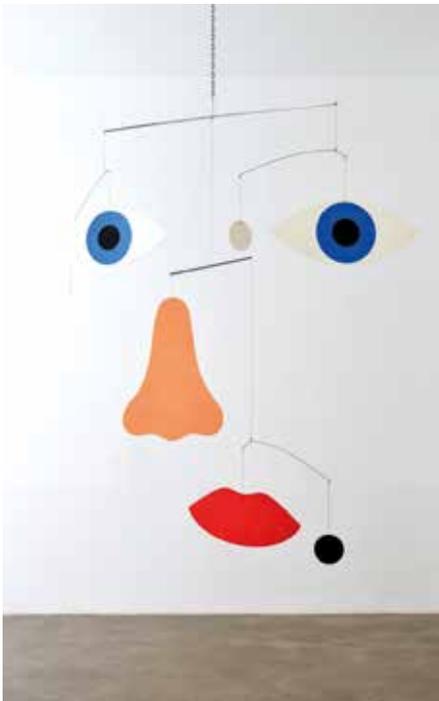
Pour plus d'informations :
contacter la médiathèque

21, rue de Belfort

03 84 54 13 19

mediatheque@bourogne.fr

Facebook @Mediathequebourogne



JEUDI 13 JUILLET DE 9H30 À 12H

ATELIER L'ART EN MOUVEMENT EN S'INSPIRANT DE FRANCESCO CICCOLELLA

L'Espace multimédia Gantner et la Médiathèque de Bourogne t'invitent à découvrir l'artiste qui est en toi en créant un mobile. Viens découvrir une technique à la manière de l'artiste contemporain Francesco Ciccolella. En dessinant des formes avec le logiciel Inkscape crée un visage que tu découperas pour assembler ton mobile. Francesco Ciccolella est un artiste-illustrateur autrichien basé à Vienne. Connu internationalement de la communication et des médias.

Atelier dès 7 ans.

Inscriptions obligatoires

l'Espace multimédia Gantner

au 03 84 23 59 72 ou

lespace@territoiredebelfort.fr

ou à la Médiathèque de Bourogne

au 03 84 54 13 19 ou

mediatheque@bourogne.fr



JUSQU'AU 13 JUILLET 2023

CHRISTINA KUBISCH, INTERSTICES MAGNÉTIQUES EXPOSITION

L'exposition Christina Kubisch, Interstices Magnétiques nous invite à une expérience sonore singulière, à découvrir des sons que l'oreille humaine normalement ne peut entendre, avec une proposition d'œuvres à la fois historiques et plus récentes de l'artiste.



DU 1^{ER} AU 31 JUILLET

INDIE GAME D'ÉTÉ

Présentation de jeux-vidéo indépendant en libre accès.

Une sélection de 6 jeux indépendants à découvrir pendant les vacances de juillet : des jeux originaux, avec un game design ingénieux, une esthétique de maître, des scénarios passionnants, les jeux sélectionnés seront une nouvelle fois le reflet d'une grande diversité à expérimenter en nos murs.



FERMETURE D'ÉTÉ :

L'Espace multimédia Gantner

sera fermé du 1^{er} au 19 août

Fermeture 14 et 15 juillet



ATELIERS : TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Exemples d'ateliers possibles :

Retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Apprendre à l'EMG :

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation... Une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.



Horaires d'ouverture

Mardi au samedi

de 14h à 18h

Accueil téléphonique

du mardi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 17h



Contact

Espace multimédia Gantner

1 rue de la Varonne

90140 Bourogne

03 84 23 59 72

lespace@territoiredebelfort.fr

espacemultimediantner.

territoiredebelfort.fr

f Facebook

@espacemultimediantner

Instagram

espacemultimediantner

La tonte différenciée : une approche révolutionnaire

DANS UN MONDE CONFRONTÉ AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX CROISSANTS, LES MUNICIPALITÉS DU MONDE ENTIER CHERCHENT DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROMOUVOIR L'ÉCOLOGIE URBAINE.



Parmi les approches adoptées, la tonte différenciée émerge comme une pratique prometteuse pour favoriser la croissance des écosystèmes locaux et protéger la vie sauvage.

Cela ne vous a sans doute pas échappé, nous renouvelons cette année encore la technique de la tonte différenciée, également connue sous le nom de fauchage raisonné. Nous adaptons les méthodes de tonte des espaces verts en fonction des besoins spécifiques de chaque zone. Au lieu de tondre uniformément toute la surface, la tonte différenciée permet de varier la hauteur de coupe et la fréquence de tonte en fonction des objectifs de préservation de la biodiversité.

POUR LA BIODIVERSITÉ

L'un des principaux avantages de la tonte différenciée est son impact positif sur la biodiversité locale. En laissant certaines zones herbeuses pousser plus haut et fleurir, les municipalités offrent un habitat précieux aux insectes pollinisateurs, tels que les abeilles et les papillons. Ces créatures jouent un rôle vital dans la pollinisation des plantes, contribuant ainsi à maintenir la fertilité des sols et la diversité des espèces végétales.

En préservant des zones de végétation plus dense, la tonte différenciée favorise également l'installation d'animaux sauvages, tels que les hérissons, les lézards et les oiseaux. Ces espaces deviennent des refuges naturels où la faune locale peut se reproduire, se nourrir et

trouver une protection contre les prédateurs. En soutenant les chaînes alimentaires locales, cette approche aide à maintenir l'équilibre écologique et à renforcer la résilience des écosystèmes urbains.

DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

En plus des avantages écologiques, la tonte différenciée présente également des avantages économiques et sociaux. En réduisant la fréquence de tonte et en laissant certaines zones non tondues, nous pouvons réaliser des économies significatives en termes de coûts de main-d'œuvre, de carburant et d'entretien des équipements. De plus, cette approche encourage l'engagement local, qui participe activement à la préservation de la biodiversité en créant des jardins sauvages et en soutenant les initiatives de protection de l'environnement.

POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La tonte différenciée peut également contribuer à atténuer les effets du changement climatique. En laissant les herbes plus longues, elle permet de réduire l'évaporation de l'eau du sol et d'améliorer l'infiltration de l'eau de pluie, favorisant ainsi une gestion plus efficace des ressources hydriques. De plus, les zones herbeuses plus denses agissent comme des puits de carbone, absorbant le dioxyde de carbone atmosphérique et contribuant ainsi à la lutte contre les émissions de gaz à effet.



État civil

Du 27 janvier 2023 au 13 juin 2023

MARIAGES

18 MARS

**Michel WOLFELSPERGER
et Nathalie RONDEY**
8, rue Saint Martin

20 MARS

**Thierry RAGUENES
et Sophie CLAUDON**
6, impasse des Pins

13 MAI

**Yannick PROVOST
et Géraldine COURGEY**
3 bis, rue des Tonneliers

DÉCÈS

28 FÉVRIER

Claude JEANPETIT, née PERREY
4, rue du Réservoir

19 MARS

Gérard GROSJEAN
14, rue Bernardot

8 JUIN

Andrée JEHANNE
née STENTZ, 8, rue Lablotier

12 JUIN

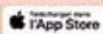
Christine CRELIER, née HERNANDEZ
2, impasse des Pins



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI








Téléchargez l'application gratuitement, sans inscription et Made in France